

*Le Ministre d'Etat*

Paris, le 29 DEC. 2017

Réf. : 17-061201-A / BDC-CE / MLG

Monsieur le Maire,

Vous avez appelé mon attention sur les conditions de l'intervention des sapeurs-pompiers qui s'est déroulée dans la soirée du 3 décembre 2017 rue Carnot à Wattrelos et sur la sécurisation de cette opération par les services de police.

S'agissant du traitement de l'appel par les services de la police nationale, il ressort que le centre d'information et de commandement (CIC) du Nord a été requis le dimanche 3 décembre à 20h43 pour une personne en état de démence, qui menaçait de se défenestrer. La priorité a donc été donnée à l'envoi de moyens de secours. Il est toutefois exact qu'un véhicule de police n'était pas immédiatement disponible.

Je précise que le CIC est une unité composée de fonctionnaires expérimentés et encadrés, spécialistes du traitement des appels d'urgence. Les appels reçus sont consignés et enregistrés.

Ainsi, trois véhicules de police ont été demandés à 21h01 après que le CIC a été requis par l'équipage de sapeurs-pompiers qui venait d'être agressé.

Concernant les effectifs de police à proximité que vous évoquez, il convient de stipuler que deux fonctionnaires de la police aux frontières œuvraient en soutien d'une opération Sentinelle de sécurisation frontalière.

.../...

Monsieur Dominique BAERT  
Maire de Wattrelos  
Place Jean Delvainquière  
59150 WATTRELOS

En tout état de cause, je tiens à dénoncer fermement l'agression de ces agents dont la mission est de porter secours. A cet égard, je note avec satisfaction que, tout juste trois jours après les faits, trois des quatre agresseurs ont été condamnés à 18, 15 et 10 mois de prison ferme, assortis d'un mandat de dépôt pour les deux premiers.

Vous le savez, la sécurisation des interventions des secours est une question prioritaire pour le Gouvernement.

Je tiens à vous faire savoir que, par un télégramme du 21 novembre 2017, j'ai demandé à l'ensemble des préfets d'inscrire la question de la sécurisation des interventions des secours à l'ordre du jour d'une réunion de l'état-major de sécurité en présence du directeur du service d'incendie et de secours et de me transmettre une évaluation des protocoles de prévention et de lutte contre les agressions visant les sapeurs-pompiers.

Pour le département du Nord, je vous informe également de la tenue le 9 janvier prochain d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) exceptionnel du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) 59 au cours duquel un nouveau dispositif de sécurisation des secours sera présenté aux organisations syndicales de sapeurs-pompiers. En outre, un protocole quadripartite sera signé entre le SDIS, la direction départementale de la sécurité publique, le groupement départemental de la gendarmerie nationale et le procureur de la République.

Je vous assure de la pleine mobilisation de mes services pour prévenir et lutter contre ces phénomènes d'une extrême gravité, sur l'ensemble du territoire national.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien amicalement

Gérard COLLOMBE

